

Une grande victoire pour le collectif des colibris à Velleron

Vendredi 22 avril 2022 à 16:26 - Mis à jour le vendredi 22 avril 2022 à 19:10 -

Par David Dauba, France Bleu Vaucluse

Velleron

Rien n'est encore gagné dans la bataille que se livrent depuis des mois le maire et les habitants de Velleron et les promoteurs du projet de la Grande Bastide, mais le préfet de Vaucluse ordonne à ce dernier de régulariser la situation administrative.



Philippe Armengol, maire de Velleron présente l'arrêté interruptif des travaux signé par la préfecture. © Radio France - David Dauba

La mobilisation a **fini par payer**. Sur décision préfectorale, le projet de la grande Bastide de Velleron, contre lequel se battent depuis des mois le maire de la ville et une grande partie des habitants pourrait avoir du plomb dans l'aile. Le préfet demande en effet aux promoteurs de se mettre en conformité soit en abandonnant le projet et en remettant en état les travaux déjà réalisés, soit en définissant des mesures supplémentaires d'atténuation des impacts ou encore en déposant une demande de dérogation aux interdictions mentionnées dans le code de l'environnement.... Une première victoire, mais pas de triomphalisme pour autant. Le promoteur peut

également se tourner désormais vers la justice. Dans tous les cas, il doit donner sa décision d'ici un mois.

"La loi climat et résilience change la donne."

En attendant, Philippe Armengol, le maire de la ville parle d'une "**immense avancée et d'un ouf de soulagement**". Devant une quinzaine de membres du collectif des colibris, il salue l'action du préfet qui fait appliquer "*courageusement en prenant ses responsabilités*" la loi climat et résilience en s'opposant à "*la bétonisation à outrance des terres*". Le texte qui date de 2021 fait passer les données environnementales au-dessus du reste. Il prévoit également la préservation de la biodiversité.

"La bataille n'est pas terminée."

À Velleron, on se garde **toutefois de tout triomphalisme**. "*Ça n'est pas terminé du tout... du tout*" affirme même Philippe Armengol. De nombreux artistes (Renaud, Dave, Grand Corps Malade...) s'étaient également mobilisés contre ce projet de construction de logements.

